

Première réunion du Conseil exécutif

Apia, Samoa
10-11 septembre 2018

PROE/EB 01/DT.7.3
Page 1

POINT 7.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Mise à jour sur les engagements stratégiques concernant les océans

Objet :

1. Informer le conseil d'administration de l'avancement de la mise en place du Plan stratégique 2017-2026 qui se concerne d'une part les océans et d'une autre part les initiatives présent lors de la Conférence sur les océans de l'ONU de 2017.

Contexte

2. En adoptant le Plan stratégique de 2017-2026 en 2016, les Membres du PROE ont endossé une approche globale plus concentrée sur les océans. Au niveau régional et national, il y a eu un élan croissant pour mieux conserver et gérer les océans et ses ressources, notamment l'établissement d'aires marines protégées et de sanctuaires spécifiques d'espèces, l'engagement dans le processus de négociation sur la Biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) et la participation à la Conférence des Nations Unies sur les océans à New York en 2017.
3. Les Membres du PROE et le Secrétariat ont fait forte impression concernant leur engagement lors de la Conférence sur les océans de l'ONU. Au terme de la conférence, plus de 1 420 volontaires se sont engagés à apporter leur soutien pour atteindre les Objectifs de développement durable 14 (ODD) : « *Life Below Water* », dont 65 étaient conduits par les régions des îles du Pacifique. Le PROE a listé quatre engagements dans le *Ocean Registry* (Registre des océans) en collaboration avec de nombreux partenaires :
 - a. *Des océans plus propres pour un Pacifique plus propre*
Un partenariat a été créé entre ONU environnement, le PROE et d'autres organisations afin de coopérer dans le but de mettre en place le *Global Partnership on Marine Litter* (Partenariat mondial contre les déchets marins), la campagne pour le Pacifique #CleanSeas et la Stratégie *Cleaner Pacific 2025* (pour un Pacifique plus propre 2025) pour réduire les déchets marins et garantir un Océan Pacifique propre.
 - b. *Alliance pour la recherche autour de l'Océan Pacifique (PORA)*
La PORA met en relation et élargit les recherches sur les côtes et les océans extra territoriaux avec pour but de retracer et fournir des données marines aux preneurs de décisions, renforcer les capacités du Pacifique, mettre en relation les experts et les parties prenantes aux niveaux international, régional et national, et soutenir l'Alliance pour l'Océan Pacifique et l'*Office of the Pacific Ocean Commissioner* (Bureau du Commissaire de l'océan Pacifique).

- c. *Le Pacific Partnership on Ocean Acidification (partenariat océanique sur l'acidification des océans).*
Ce partenariat vise à s'appuyer sur le projet *Pacific Partnership on Ocean Acidification* (Partenariat du Pacifique contre l'acidification des océans) de la Nouvelle-Zélande dans le but de renforcer la résilience à l'acidification des océans et aux impacts du changement climatique sur les océans dans les communautés et les écosystèmes côtiers.
- d. *Protéger, conserver et restaurer les populations de baleines dans les îles océaniques*
En s'appuyant sur le fait que le PROE et le Royaume des Tonga ont accueilli la conférence « Les baleines dans un océan en évolution » en 2017, les gouvernements et organisations participants ont signé un Engagement volontaire pour sauver les baleines et s'attaquer collectivement aux menaces émergentes auxquelles font face les baleines.
4. Il a été remarqué que l'intérêt des problèmes liés aux océans est augmentation auprès de nos bailleurs. L'annexe 1 reprend tous les projets et programmes proposés actuels du PROE qui sont en lien avec les océans et comment ils peuvent être reliés aux objectifs du Plan stratégique et aux objectifs du PIP (un plan de mise en œuvre des performances) 2018-2019. Ces projets et programmes regroupent toutes priorités stratégiques du PROE, notamment les approches intégrées en ce qui concerne le changement climatique, la biodiversité et la gestion des déchets et la pollution. Ils regroupent également de nombreux bailleurs et partenariats déjà existants et en développement, notamment : l'Allemagne, l'Australie, le Centre pour l'environnement, la pêche et les sciences aquaculture du Royaume-Uni (CEFAs), le CSIRO Australien, le FEM, la France, le FVC, le Japon, Monaco, la Nouvelle-Zélande, ONU environnement, Swire Shipping, l'UE, l'UICN et les organisations du CORP.
5. La valeur totale combinée des projets et programmes existants axés sur les océans est d'environ 157 millions de dollars US (il est à noter que ce montant comprend le financement des activités des partenaires), et le programme proposé de résilience côtière actuellement en discussion avec le FVC en partenariat avec l'UICN est de 50 millions de dollars US, le *Healthy Oceans Programme Framework* (cadre proposé du programme pour des océans sains) du FEM-7 en développement sera de l'ordre de 20 millions de dollars US (voir WP 10.2.1), et le cadre de gestion intégrée des produits chimiques et des déchets des îles PÉID du FEM-7 (voir WP 10.3.3.1) sera d'environ 25 millions de dollars US.

Recommandations :

6. Le Conseil exécutif est invité à :
- **prendre acte** de l'augmentation du nombre de bailleurs et de partenaires pour les projets liés aux océans et les programmes du PROE qui permettront de fournir aux Membres les résultats du Plan stratégique de 2017-2026.